COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
01 au 08 février 2019

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Elections anticipées aux Comores.....3

- COMMUNIQUE CONJOINT COMORES – COI
-Le président du conseil des ministres de la COI à Moroni depuis samedi
-La COI aura des observateurs tout au long du processus électoral
-La Coi prête à la marche
- Processus électoral / La Coi sera présente «avant, pendant et après les élections»
-Comores : la Commission de l'océan Indien satisfaite avant la présidentielle

1.2 .Energies renouvelables.....12

-IOC aims to develop national energy information systems
-COI-Energies : constitution d'un cluster pour les Etats membres de la COI
-La canne à sucre créé de l'électricité à l'Île Maurice

1.3 Pêche.....17

- Industrie du thon : « Cash investigation » pêche au gros

II Centres d'intérêts

2.1 Coopération régionale.....20

-Réunissons ensembles l'intégration de nos économies insulaires

2.2 Biodiversité.....21

-Environnement/A quand l'application de la loi sur le système national des aires protégées des Comores

2.3 Energies renouvelables.....23

-Energie renouvelable/ pose de 1ere pierre d'une centrale Photovoltaïque à Pomoni (Anjouan)

COI et ses Projet

Elections anticipées aux Comores

Department of Foreign Affairs
The Republic of Seychelles

07 février2019

http://www.mfa.gov.sc/static.php?content_id=18&news_id=1684



COMMUNIQUE CONJOINT COMORES - COI

Sur invitation du Gouvernement comorien, le Vice-président de la République des Seychelles et Président en exercice du Conseil des Ministres de la Commission de l'océan Indien (COI), Son Excellence M. Vincent MERITON, a effectué, du 2 au 6 février aux Comores, une mission d'information et d'évaluation dans le cadre des différents scrutins à venir

Cette mission s'inscrit dans la volonté de l'Union des Comores d'associer l'ensemble de ses partenaires (Etats et organisations multilatérales) au processus afin que ces échéances de mars et avril prochains (présidentielle et élections des gouverneurs des îles) puissent se dérouler dans la plus grande transparence.

Au cours de son séjour, le Vice-Président des Seychelles et Président en exercice du Conseil des Ministres de la COI, accompagné du Secrétaire général de la COI, SEM Hamada Madi, et de responsables de l'organisation régionale, s'est entretenu avec toutes les parties prenantes, notamment les Institutions en charge des élections (Commission Electorale Nationale Indépendante et ses démembrements insulaires, Cour Suprême, Ministère de l'Intérieur), des candidats, les Chefs des Exécutifs des îles, ainsi que de nombreux Elus locaux. La délégation de la COI a pris bonne note des doléances exprimées par les uns et les autres.

Son Excellence M. Vincent MERITON a pu prendre connaissance des différentes dispositions mises en place par le Gouvernement comorien en vue de garantir des élections libres et démocratiques.

Dans ses entretiens avec les divers acteurs du processus, il a chaque fois insisté sur le respect par la COI de la souveraineté des Comores et a exprimé la disponibilité entière de la Commission, en tant qu'organisation régionale de proximité, à accompagner les efforts déjà engagés par les autorités comoriennes et toutes les parties prenantes.

A l'issue de sa rencontre avec le Chef de l'Etat, Son Excellence Azali Assoumani, au Palais présidentiel de Beit-Salam, le Vice-président s'est réjoui de la qualité des échanges et de l'engagement ferme du Président de l'Union des Comores à maintenir le dialogue avec la classe politique comorienne, notamment l'opposition, pour des élections apaisées et contenir ainsi le risque d'une contestation postélectorale.

Al-watwan
Le premier journal des Comores

04 février2019

https://alwatwan.net

Elections aux Comores

Les Nations-unies et la Coi dans nos murs

Le président en exercice du Conseil des ministres de la Commission de l'Océan indien, Vincent Meriton, séjourne aux Comores depuis samedi dans le cadre d'une mission de travail axée sur l'évaluation du processus électoral aux Comores. Le vice-président de la République des Seychelles «s'entretiendra avec les autorités comoriennes, les institutions en charge des élections, les candidats et les autres parties prenantes pour s'enquérir de l'évolution du processus électoral», d'après un communiqué du Maeci. Le secrétaire général de la commission de l'Océan indien (Coi), Hamada Madi Bolero, est également à Moroni toujours dans un cadre officiel lié à l'évolution du processus engagé par les autorités comoriennes après l'adoption d'une nouvelle Constitution le 30 juillet 2018. Une mission d'Antonio Guterres est arrivée à Moroni, il y a deux jours, pour s'enquérir de la situation politique post-référendum. Le gouvernement comorien avait sollicité l'expertise technique des organisations internationales à la veille d'échéances électorales cruciales pour la stabilité politique et l'avenir institutionnel aux Comores.

Page 2



Vincent Meriton au stade de Moroni, lors des Jeux des jeunes de l'Océn indien organisés aux Comores

Le président du Conseil des ministres de la Coi à Moroni depuis samedi

Le président en exercice du Conseil des ministres de la commission de l'Océan indien (Coi), Vincent Meriton, effectue, du 2 au 6 février, une visite de travail aux Comores, à l'invitation du gouvernement comorien. Au cours de son séjour, le Vice-président de la République des Seychelles, puisqu'il s'agit également de lui, s'entretiendra avec les autorités comoriennes, les institutions en charge des élections, les candidats et les autres parties prenantes pour s'enquérir de l'évolution du processus électoral.



Vincent Mériton, Vice-président de la République des Seychelles

Le président en exercice du Conseil des ministres de la commission de l'Océan indien (Coi) est aux Comores depuis le samedi 02 février. Vincent Mériton est invité par le gouvernement comorien pour discuter des prochaines élections présidentielles et des gouverneurs de mars et avril prochains. «*Le Vice-président de la République des Seychelles et président en exercice du Conseil des ministres de la commission de l'Océan indien (Coi), Son Excellence M. Vincent Meriton, effectue du 2 au 6 février une visite de travail aux Comores, à l'invitation du Gouvernement comorien*», indique un communiqué du ministère comorien des Affaires étrangères. Le numéro deux des Seychelles devra faire part de la disponibilité des Etats membres de la Coi à soutenir les initiatives comoriennes visant à assoir un cadre politique stable à travers un dialogue inclusif tourné vers un avenir institutionnel durable aux Comores. «*Au cours de son séjour, il s'entretiendra avec les autorités comoriennes, les institutions en charge des élections, les candidats et les autres parties prenantes pour s'enquérir de l'évolution du processus électoral*», indique le communiqué du Maeci.

Le secrétaire général de la commission de l'Océan indien (Coi) est également en visite de travail aux Comores depuis samedi, a-t-on appris de sources du ministère comorien des Affaires étrangères. Arrivé dans son pays d'origine dans le cadre officiel, Hamada madi Bolero est venu s'informer de l'évolution du processus politique engagé aux Comores depuis l'adoption d'une nouvelle Constitution le 30 juillet 2018.

Le secrétaire général de la Coi devrait, lui aussi, rencontrer les autorités comoriennes et annoncer l'accompagnement de l'organisation régionale dans la recherche de solutions à la stabilité de l'archipel et à la consolidation des acquis démocratiques fondés sur le respect du pluralisme politique. «*La commission de l'Océan indien est beaucoup plus attachée à la paix et à la stabilité aux Comores*», explique-t-on.

Par ailleurs, Une mission onusienne séjourne également aux Comores depuis trois jours dans le cadre du processus électoral aux Comores. «*Il s'agit d'une délégation dépêchée aux Comores par le secrétaire général de l'Onu aux Comores, Antonio Guterres, dans le cadre des élections harmonisées du président et des gouverneurs des îles*», souligne un diplomate comorien. Les autorités comoriennes ont adressé des requêtes sollicitant une expertise et une assistance de la part de nombreuses organisations et institutions internationales invitées à prendre une part active du processus électoral en cours aux Comores.

COI et ses Projet

Elections anticipées aux Comores

La Gazette des Comores

07 février 2019

http://lagazettedescomores.com/politique/elections-anticip%C3%A9es-de-2019-/-la-coi-aura-des-observateurs-tout-au-long-du-processus-%C3%A9lectoral-.html

ELECTIONS ANTICIPÉES DE 2019

La Coi aura des observateurs tout au long du processus électoral

Une délégation de la Coi a sillonné tout le pays dans le cadre d'une visite officielle de 4 jours. Si le chef de la délégation a insisté sur la souveraineté de l'Union des Comores, il a néanmoins pris langue avec toutes les parties prenantes du double scrutin à venir.

C'est au terme d'une visite de 4 jours, qui s'est achevée par rencontre avec le chef de l'Etat, Azali Assoumani, que le Vice-président de la République des Seychelles et président en exercice du Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien, Vincent Meriton, s'est adressé à la presse. Exercice qu'il a effectué en compagnie du ministre des affaires étrangères comorien, Souef Mohamed El-Amine.

Cette visite officielle rentre dans le cadre du processus électoral en cours. Selon un communique de presse conjoint, cette mission s'inscrit dans la volonté de l'Union des Comores d'associer l'ensemble de ses partenaires (Etats et organisations multilatérales) au processus engagé afin que les échéances prochaines puissent se dérouler dans la plus grande transparence ». Ainsi la délégation indianocéanique, a sillonné l'archipel afin de s'entretenir avec les candidats aux prochaines échéances.

Au cours de ce séjour de moins d'une semaine, le président en exercice du Conseil des Ministres de la Coi s'est entretenu avec toutes les parties prenantes au processus électoral en cours. Mouvance présidentielle comme opposition, ainsi que les responsables des différentes institutions qui sont liées au double scrutin. Ainsi, « la délégation a pris bonne note des doléances exprimées par les uns et les autres », pouvait-on lire dans le document. En outre on y lit également que « Vincent Meriton a pu prendre connaissance des différentes dispositions mises en place par le gouvernement comorien en vue de garantir des élections libres et transparentes ».

Seulement, et la phrase qui suit prend tout son sens au vu du communiqué conjoint, « dans ses entretiens



Délégation COI reçue à Beit Salam

avec les divers acteurs du processus, il (Vincent Meriton) a, à chaque fois insisté sur le respect de la Coi de la souveraineté des Comores et a exprimé la disponibilité entière de la Commission, en tant qu'organisation régionale de proximité, à accompagner les efforts déjà engagés par les autorités comoriennes et toutes les parties prenantes».

Le vice-président seychellois s'est en outre réjoui « de la qualité des échanges et de l'engagement ferme du président de la république de l'Union des Comores à maintenir le dialogue avec la classe politique comorienne, notamment l'Opposition, pour des élections apaisées et contenir ainsi le risque d'une contestation post-électorale ». La Coi enverra des observateurs dans cette période pré-électorale mais aussi durant les élections et après celles-ci.

Fsy

COI et ses Projet

Elections anticipées aux Comores

Al-watwan
Le premier journal des Comores

07 février 2019

https://alwatwan.net/politique/processus-%C3%A9lectoral-/-la-coi-sera-pr%C3%A9sente-%C2%ABavant,-pendant-et-apr%C3%A8s-les-%C3%A9lections%C2%BB.html

Processus électoral aux Comores

La Coi prête à la marche

La Commission de l'Océan indien (Coi) a acté sa présence aux Comores dans le cadre des élections à venir et ce, au terme de la rencontre tenue, hier matin, à Beit-Salam, entre le président Azali Assoumani, le vice-président des Seychelles, Vincent Mériton, et le secrétaire général de la Coi, Hamada Madi Boléro. «On a rencontré toutes les parties prenantes, à commencer par le ministère en charge des élections, la Ceni, la Cour suprême, les candidats, les différentes personnalités de Mwali et Ndzuani, entre autres. Les différentes parties se sont largement exprimées et ont affiché leurs craintes et leur scepticisme. Elles ont demandé à ce que les élections soient sécurisées et transparentes. De notre côté, on transmet ces messages aux autorités et au niveau de l'Océan indien, nous verrons comment travailler avec l'Union africaine pour avoir des observateurs», affirme le vice-président des Seychelles, Vincent Mériton.

Page 3



Processus électoral

La Coi sera présente "avant, pendant et après les élections"

«On a rencontré toutes les parties prenantes à commencer par le ministère en charge des élections, la Ceni, la Cour suprême, les candidats, les différentes personnalités de Mwali et Ndzuani, entre autres. Les différentes parties se sont largement exprimées et ont affiché leurs craintes et leur scepticisme. Elles ont demandé à ce que les élections soient sécurisées et transparentes. De notre côté, on transmet ces messages aux autorités et au niveau de l'Océan indien, nous verrons comment travailler avec l'Union africaine pour avoir des observateurs», affirme le vice-président des Seychelles, Vincent Mériton.



Dans un souci de donner le maximum de crédibilité et de transparence à la prochaine élection présidentielle, le président de l'Union multiplie les rencontres avec les différents partenaires internationaux. Après l'Organisation internationale de la francophonie et l'Union européenne, la Commission de l'Océan indien (Coi) a acté sa présence aux Comores dans le cadre des élections à venir et ce, au terme de la rencontre tenue, hier matin, à Beit-Salam, entre le président Azali Assoumani, le vice-président des Seychelles, Vincent Mériton, et le secrétaire général de la Coi, Hamada Madi Boléro. «*Sur une invitation des autorités comoriennes, nous sommes ici dans le cadre d'une mission d'observation et d'écoute en préparation des élections présidentielles du 24 mars à venir. Je tiens à préciser que nous sommes neutres, le tout dans le respect de la souveraineté des Comores. Nous serons aux Comores dans la période pré-électorale, pendant les élections comme observateurs et après les élections parce que les Comores sont des îles sœurs de l'Océan indien*», a expliqué l'autorité seychelloise. Vincent Mériton estimera que toutes les dispositions seront prises pour assurer la transparence des élections.

Transparence et crédibilité

«*On a rencontré toutes les parties prenantes, à commencer par le ministère en charge des élections, la Ceni, la Cour suprême, les candidats, les différentes personnalités de Mwali et Ndzuani, entre autres. Les différentes parties se sont largement exprimées et ont affiché leurs craintes et leur scepticisme. Elles ont demandé à ce que les élections soient sécurisées et transparentes. De notre côté, on transmet ces messages aux autorités et au niveau de l'Océan indien, nous verrons comment travailler avec l'Union africaine pour avoir des observateurs*», affirme-t-il avant de concéder que «*dans chaque démocratie, les gens peuvent s'exprimer, critiquer. Les critiques sont acceptées dès lors qu'elles contribuent au processus démocratique. Nous devons accompagner les Comores et faire en sorte que ses atouts soient exploités au profit du peuple comorien*».

Pour le chef de la diplomatie comorienne, «*la Commission de l'Océan indien est solidaire avec l'Union des Comores, raison pour laquelle, elle a répondu favorablement à l'invitation des autorités comoriennes*». Le ministre comorien des Affaires étrangères, Souef Mohamed El-Amine, insistera sur le fait que les représentants de la Coi «*ont pu rencontrer les représentants des organisations et structures en charge de l'organisation des élections. Ils ont également pu visiter les trois îles. Il fallait qu'ils se déplacent pour s'enquérir de la situation avant les élections afin d'éviter que les partenaires viennent et s'estiment mis sur les faits accomplis*». Il informera de l'arrivée prochaine d'une mission de l'Union africaine toujours dans le cadre d'une observation de la situation avant l'organisation des élections présidentielles.

Mohamed Youssouf

COI et ses Projet

Elections anticipées aux Comores

HABARI ZA KOMORI
أخبار من جزر القمر | Nouvelles des Comores
Site d'information des Comores. Toute l'actualité des Iles Comores et de la diaspora comorienne en continu

07 février 2019

https://www.habarizacomores.com/2019/02/la-commission-de-locean-



Accueil › Politique Nationale

La Commission de l'océan Indien satisfaite avant la présidentielle aux Comores

0 jeudi 7 février 2019

La Commission de l'océan Indien (COI) a terminé mercredi 6 février sa visite de quatre jours aux Comores dans le cadre de la préparation des élections par une rencontre avec le président Azali Assoumani. Elle jouera le rôle d'observateur lors de la présidentielle anticipée du 24 mars.

Le vice-président des Seychelles a mené cette délégation, en sa qualité de président en exercice du conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien. Il s'est félicité d'avoir pu s'entretenir avec les institutions en charge des élections.

Le président du conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien s'est entretenu avec toutes les parties prenantes, de la Céni à la Cour Suprême ainsi qu'avec certains candidats. « *Nous sommes ici dans le respect de la souveraineté des Comores, a expliqué Vincent Mériton. Nous sommes neutres. Et nous avons aussi discuté de comment nous pouvons appuyer ce processus avec l'Union africaine, l'Union européenne, le PNUD. Nous aussi, la COI, nous serons là dans la période préélectorale pendant les élections comme observateurs et aussi après les élections.* »

De son côté, Mohamed El-Amine Souef, le ministre des Affaires étrangères des Comores, a rappelé le rôle de chacun. « *Dans certaines régions, les organisations de la société civile internationale et les représentants de la communauté internationale s'ingèrent alors que c'est un processus qui doit être souverain dans tous les pays. Si l'on demande aux partenaires de venir, c'est pour venir appuyer (le processus électoral), ce n'est pas pour se substituer aux autorités compétentes* », souligne-t-il.

A l'initiative de cette mission, le gouvernement comorien se dit prêt à accueillir à bras ouverts les observateurs indépendants pour que le processus électoral se déroule dans la plus grande transparence.

Le président du conseil des ministres de la COI s'est réjoui de l'engagement ferme du président des Comores à maintenir le dialogue avec l'opposition pour contenir le risque d'une protestation post-électorale. ©RFI

07 février 2019
http://www.rfi.fr/afrique/20190207-comores-commission-ocean-indien-satisfaite-presidentielle

Comores : la Commission de l'océan Indien satisfaite avant la présidentielle



La Commission de l'océan Indien sera observateur du scrutin du 24 mars.

La Commission de l'océan Indien (COI) a terminé mercredi 6 février sa visite de quatre jours aux Comores dans le cadre de la préparation des élections par une rencontre avec le président Azali Assoumani. Elle jouera le rôle d'observateur lors de la présidentielle anticipée du 24 mars.

Le vice-président des Seychelles a mené cette délégation, en sa qualité de président en exercice du conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien. Il s'est félicité d'avoir pu s'entretenir avec les institutions en charge des élections.

Le président du conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien s'est entretenu avec toutes les parties prenantes, de la Céni à la Cour Suprême ainsi qu'avec certains candidats. « *Nous sommes ici dans le respect de la souveraineté des Comores,* a expliqué Vincent Mériton. *Nous sommes neutres. Et nous avons aussi discuté de comment nous pouvons appuyer ce processus avec l'Union africaine, l'Union européenne, le PNUD. Nous aussi, la COI, nous serons là dans la période préélectorale pendant les élections comme observateurs et aussi après les élections.* »

De son côté, Mohamed El-Amine Souef, le ministre des Affaires étrangères des Comores, a rappelé le rôle de chacun. « *Dans certaines régions, les organisations de la société civile internationale et les représentants de la communauté internationale s'ingèrent alors que c'est un processus qui doit être souverain dans tous les pays. Si l'on demande aux partenaires de venir, c'est pour venir appuyer (le processus électoral), ce n'est pas pour se substituer aux autorités compétentes* », souligne-t-il.

A l'initiative de cette mission, le gouvernement comorien se dit prêt à accueillir à bras ouverts les observateurs indépendants pour que le processus électoral se déroule dans la plus grande transparence.

Le président du conseil des ministres de la COI s'est réjoui de l'engagement ferme du président des Comores à maintenir le dialogue avec l'opposition pour contenir le risque d'une protestation post-électorale.

Pour en savoir plus :

YouTube

https://www.facebook.com/habarizacomore/videos/467040980788966?sfns=nwmo

Department of Foreign Affairs
The Republic of Seychelles

http://www.mfa.gov.sc/static.php?content_id=18&news_id=1682

Seychelles NATION

IOC aims to develop national energy information systems



Stakeholders in the energy sector were apprised of a regional project launched under the Indian Ocean Commission (IOC) ENERGEIS programme which aims to improve and develop national energy information systems.

The workshop, held yesterday at the Savoy Resort & Spa, saw the participation of representatives from the Seychelles Petroleum Company (Seypec), National Bureau of Statistics (NBS) and Islands Development Company (IDC) .

The IOC workshop also saw presentations from experts from *Enerdata*, an energy consulting firm based in France, and *Fraunhofer*, a research organisation in Germany.

The recently launched national information energy system (NEIS) project aims to improve access to reliable data in the energy sector.

"The IOC is working with Seychelles to address the issue of missing data in the energy sector, which is a barrier to the development of policies that addresses the needs of the local population as well as industries such as tourism and agriculture," José Mestre, the coordinator of energy strategy at the Indian Ocean Commission (IOC) ENERGEIS programme, explains.

Financed by the European Union (EU) to the tune of £50million, the ENERGEIS programme under the IOS has been operating for over four years with its recent initiative being the NEIS.

"We are conducting the same project in parallel in four IOC member states namely Madagascar, Mauritius, Comoros and Reunion," Mr Mestre said.

With NEIS in full implementation in each of these countries, IOC is hoping to use the data collected through the systems in order to create an observatory for the Indian Ocean observatory.

"We hope that the results of this project will feed into an energy observatory for the region. This way we will be able to see the progression of energy use in the entire region."



The project will run about 4-6 months after which Seychelles will see the implantation of a NEIS.
Tony Imaduwa, chief executive of the Seychelles Energy Commission (SEC), noted that currently data on energy in Seychelles are not readily available from a single platform but rather is dispersed among various organisations such as Public Utilities Corporation (PUC), SeyPec, NBS and private renewable energy firms among others.
"All of these data are important to have when making decisions for the energy sector but the problem is we do not have one platform that brings all these information together. This project under the IOC will bring these information together in a way that is easily analysed and accessible to our stakeholders. So we can able to analyse various local trends in ergeny consumption for instance."
Mr Imaduwa added that although they are gearing to establish the system in about six months, the work to gather more detailed data and ensure that all stakeholders participate in the dissemination of energy data will take longer than that.

Al-watwan
Le premier journal des Comores

05 février 2019

Coi-Energies

Constitution d'un cluster pour les Etats membres de la Coi

Une première étape a permis de dresser un état des lieux sur la situation énergétique et des défis à venir en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique pour chaque territoire de la Coi. Sur la base de ce diagnostic, un atelier de co-construction et d'échange autour du projet de cluster se tient dans chaque pays de la Coi. Il est l'occasion de partager et d'approfondir le diagnostic préliminaire tout en initiant la réflexion sur le positionnement stratégique du potentiel cluster.

Des acteurs impliqués dans le domaine de l'énergie aux Comores ont pris part à un atelier de réflexion et d'échanges, qui s'est déroulé hier, lundi 4 février à Moroni, autour d'un projet de cluster. Il s'agit de contribuer à la création d'un réseau d'entreprises et de centres de recherche actifs (cluster) dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au niveau des Etats membres de la Commission de l'Océan indien (Coi).

L'idée est de faciliter des partenariats intra régionaux et, d'une manière générale, promouvoir les nouvelles technologies et l'innovation pour contribuer à la transition énergétique dans les pays. Le projet cluster entend, à cet effet, répondre aux attentes des Etats membre de la Coi dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, en particulier l'amélioration du climat des affaires, l'accroissement des échanges entre partenaires, le partage du savoir-faire, et le développement de nouveaux marchés.



«*Cet atelier est l'occasion pour nous d'approfondir et de valider le diagnostic énergétique élaboré par le bureau tout en initiant la réflexion sur le positionnement stratégique du potentiel cluster*», a déclaré le directeur général de l'énergie, des mines et de l'eau (Dgeme), Ali Ibrahim Maziada, à l'ouverture de l'atelier.

Lancée depuis le mois d'octobre dernier, l'étude de faisabilité du cluster a commencé depuis le mois d'octobre 2018 pour prendre fin dans deux mois. «*L'idéal*» est que le cluster puisse voir le jour avant la fin du programme Coi-énergie prévu au mois de juin 2019. Selon Farida Charifou, consultante VERSO Consulting, la création du cluster n'est autre que la mise en commun de toute la technologie, des ressources humaines, des initiatives et des projets au niveau de la région.

«*Tout cela, pour créer une synergie de tous les projets dans le secteur pour obtenir une feuille de route commune. Une mobilisation se fait déjà au niveau de chaque pays membre. Ce même atelier a eu lieu dans les autres pays de la région. Ce qui a permis de récupérer les informations au niveau de chaque pays pour les mettre en commun et de voir aussi les spécificités de chaque pays. Chaque membre a son potentiel. On ne fonctionne pas de la même manière*», a-t-elle ainsi expliqué.

Autour des Comores

Le point focal national du projet Coi-Energies, Ahmed Karim Farida, a enfin précisé que les acteurs du secteur ont par ailleurs échangé sur les différentes possibilités envisageables pour la structuration du cluster du point de vue des acteurs des Comores, les grands enjeux à relever pour les Comores et, plus largement, pour les îles de la Coi, les approches possibles de contenus et d'organisation. «*C'est dans le cadre du programme Coi-Energie que tous ces acteurs se sont réunis cette fois-ci pour voir ce qu'il faut faire pour développer le secteur des énergies renouvelables aux Comores. Aujourd'hui, c'est autour de notre pays pour l'organisation de cet atelier*», a-t-elle fait savoir.

Nazir Nazi

La canne à sucre créé de l'électricité à l'Île Maurice



Crédits : ILLUSTRATION/Pixabay.com) La petite île de l'océan indien se sert de sa culture principale, la canne à sucre, pour surmonter sa dépendance aux énergies fossiles. Elle ne peut, il est vrai, que compter sur elle. L'île Maurice est située en plein océan indien, à environ 230 kilomètres à l'est des côtes réunionnaises, 1 100 kilomètres de Madagascar et plus de 2 000 kilomètres du continent africain (en prenant en compte la distance avec le Mozambique) !

Pour diminuer son recours aux énergies fossiles et assurer une transition énergétique vers les énergies propres, l'Île Maurice -indépendante depuis 1968- doit se débrouiller avec ce qu'elle a. Et ce qu'elle compte le plus, c'est la canne à sucre, sa principale culture. Un défi, sur ce caillou au milieu de l'océan, sept fois plus petit que la Corse mais quatre fois plus peuplé (environ 1,2 million de Mauriciens).

Comme le rappelait l'Agence France Presse début décembre, depuis une quinzaine d'années, c'est grâce au résidu fibreux que l'on retire du broyage de la canne à sucre (et que l'on appelle la « bagasse ») que l'on obtient de l'électricité. Un tel schéma permet, aujourd'hui, de couvrir 14% des besoins des habitants de l'île, rapportait l'AFP.

Objectif : 35% d'ENR en 2025

Le gros de la production d'électricité du pays (environ 60%) reste assuré par quatre centrales thermiques, propriétés de quatre sociétés sucrières, où la combustion est l'œuvre de la bagasse et non du charbon. Au total, ce sont 22% de l'énergie produite à Maurice qui est renouvelable, des projets ayant vu le jour dans les domaines de l'éolien et du solaire (environ 1% du mix) comme de l'hydroélectricité (5% environ).

L'île a accueilli en mai le premier Forum régional des énergies renouvelables (organisé par la Commission de l'océan indien), peut-être un signe de son dynamisme pour le secteur. Le pays s'est fixé pour ambition, d'ici 2025, de faire grimper sa part d'énergies renouvelables à 35%. Il devrait compter l'an prochain pas moins de onze parcs solaires et deux parcs éoliens.

Un projet financé à hauteur de 191 millions de dollars a été lancé fin 2017 (sur huit années) pour que Maurice parvienne à diminuer ses importations de combustibles fossiles et atteigne le zéro carbone dans les deux décennies à venir.

VivAfrik

https://www.vivafrik.com/2019/01/31/ile-maurice-jusqua-35-denr-dici-2025-en-partie-grace-a-la-canne-a-sucre-a23798.html

TÉLÉOBS

05 février 2019

https://www.nouvelobs.com/tv/20190205.OBS10511/industrie-du-thon-cash-investigation-peche-au-gros.html

Industrie du thon : « Cash investigation » pêche au gros

Pêche industrielle : gros poissons en eaux troubles (Premières lignes)

« Pêche industrielle : gros poisson en eaux troubles » éclaire le spectateur sur les méthodes de l'industrie thonière, qui, non contente de vider les océans, capte au passage des subventions européennes.

Par Sophie Grassin
L'émission présentée par Elise Lucet livre, ce soir, une enquête implacable sur l'univers peu ragoûtant de l'industrie thonière. Celle-ci part d'un constat connu : en quarante ans, l'homme a éradiqué la moitié des populations marines. Et parmi elles, le thon albacore, l'une des espèces les plus menacées au monde. 5 millions de ces poissons – qui représentent un marché mondial de 33 millions d'euros – sont capturés chaque année. Notamment dans l'Océan indien et plus particulièrement aux Seychelles où l'an dernier, des thoniers de plus de 100 mètres de long en ont débarqué plus de 318 000 tonnes.

Sous le générique inspiré du « Monde de Nemo », les animations rigolotes, le ton du commentaire volontairement badin et la petite chanson sur le thon entonnée par l'équipe de « Cash », perce plusieurs constats et non des moindres : d'abord, cette surpêche sauvage cible des thons juvéniles qui n'ont pas eu le temps de se reproduire. Ensuite, elle utilise des DCP, dispositifs de concentration de poissons, autrement dit des systèmes flottants qui concentrent la faune autour d'eux.

« Dommage collatéral »

Double peine. Les thoniers vident les océans en toute impunité sans laisser la possibilité au stock de se reconstituer et rejettent sans pitié à la mer à la mer les poissons inutilisables (dont des requins soyeux, une espèce en voie de disparition) blessés ou morts. Devant la mobilisation de la commission de l'Océan indien qui a décidé de réduire les DCP à 350 par bateau, les bateaux embarquent le double de ceux-ci pour pouvoir les réactiver ou les désactiver au gré de leur zone de pêche. Un carnage doublé d'une formidable entourloupe. Tout aussi grave, cette minutieuse enquête montre que ces DCP laissés à l'abandon dérivent transformant les mers en

poubelles. « *Dommage collatéral* », plaident, à peine penauds, les acteurs du secteur dûment interrogés.



Pêche industrielle : gros poissons en eaux troubles

Mais le meilleur reste à venir : « Cash investigation » découvre que cette surpêche qui dégage des bénéfices colossaux est en partie financée par l'Union européenne. Bruxelles a en effet signé - contre une enveloppe de 5 millions d'euros attribuée aux Seychelles - des accords de partenariat par lesquels les thoniers s'engagent à ne pêcher que des stocks excédentaires imaginaires (puisque les poissons ne se reproduisent pas) et s'est engagée à soutenir les pêcheurs locaux. *« Mais où est l'argent ? »* demandent à juste titre ces derniers. Certains navires français battent enfin pavillons seychellois ou mauriciens. Pourquoi ? *« Parce qu'ils ont atteint le plafond de capacité qui limite le nombre de bateaux et contournent ainsi la législation européenne »*, éclaire Greenpeace. A Bruxelles, Elise Lucet tente d'interviewer au débotté Karmenu Vella, commissaire européen sur la question, qui se défausse.

Le sacro-saint principe de « l'antériorité »

« Cash investigation » jette alors ses filets sur Petit Navire, firme française devenue thaïlandaise : elle a été rachetée en 2010 par la Thaï Union. Un rachat au cours duquel des dizaines de milliers d'euros auraient transité par des paradis fiscaux. Pour ce faire, la Thaï Union s'est adjoint les services d'Appleby (le cabinet des « Paradise Papers »).

Mais le thon albacore n'est le seul à faire l'objet de surpêche. Le thon rouge, surnommé l'or rouge est lui aussi très convoité. Son stock a failli disparaître au début des années 2000 mais a, depuis, été reconstitué grâce à l'instauration de quotas. Le marché est détenu par une poignée de thoniers sétois. Ces armateurs ont le droit de pêcher leur quota sur un laps de temps ramassé (de quinze jours à un mois) et préfèrent tenir le montant de leur pêche secret, voire le minorer : la tonne leur rapporte 10 000 euros. Or, « Cash investigation » démontre de quelle façon les thoniers se sont accaparés ces quotas.

En quelques jours en mer, 20 d'entre eux se partagent 89% du gâteau, pendant que les marins restants, qui, eux, bossent toute l'année, se contentent de 11%. Pourquoi ? A cause de la répartition desdits quotas : elle se base sur un principe loin d'être vertueux, l'antériorité. En d'autres

termes, plus on a pêché par le passé, plus on sera autorisé à pêcher. Ces gros thoniers ont, en outre, financé la construction de certains de leurs bateaux avec de l'argent public, comme « Cash Investigation » parvient à le prouver. Concentration de quotas, privatisation d'aides publiques, cynisme à tous les étages, l'industrie se porte à merveille… Le thon, beaucoup moins.

La Gazette des Comores

26janvier 2019

http://matv.mg/point-de-vue-madagascar-mere-de-locean-indien/

COOPÉRATION RÉGIONALE

"Réussissons ensemble l'intégration de nos économies insulaires ! "

Nos territoires indianocéaniques n'ont pas d'autre choix que de créer de la valeur localement et l'inscrire dans les chaînes régionales et internationales. C'est donc à ces niveaux que les pouvoirs publics, les entreprises et leurs organisations professionnelles doivent unir leurs forces, pour y prendre part. L'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien s'y emploie, sous la présidence de Pascal Plante qui expose ici ses convictions et son plan d'actions.

Alors qu'en Europe et aux Etats-Unis, certains semblent tentés par des stratégies de repli, la majorité des parties concernées par les échanges économiques entre les îles de l'océan Indien s'accorde sur la nécessité d'œuvrer en faveur d'une intégration régionale approfondie. Et de viser bien plus que des économies d'échelle. Le commerce est généralement enrichissant au-delà du plan comptable. Est-il suffisant pour que les entreprises indianocéaniques s'organisent en clusters ou en joint-venture afin de se projeter en groupe à l'international ? Donne-t-il l'audace d'y aller à leurs dirigeants, trop souvent plongés dans la solitude des urgences de la gestion ? Mon expérience me conduit à répondre négativement.

Dix ans après avoir été parmi les fondateurs de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien (UCCIOI) et en exerçant aujourd'hui les fonctions de président, ma conviction est que les archipels des Comores et des Seychelles, les îles de la Réunion, Maurice et Madagascar doivent intégrer davantage leurs économies. Leurs entrepreneurs ont intérêt à renforcer, élargir et multiplier les partenariats. De nouveaux défis sont à relever ensemble pour que les champions d'aujourd'hui et de demain soient à même de saisir les opportunités qu'offrent l'émergence des marchés africains, lesquels parient aussi sur l'intégration, notamment avec la mise en application de la Zone de libre-échange continentale (ZLEC).

Dans le but d'accompagner nos entreprises et leur éviter d'être bloqués par des barrières inattendues, pour les aider à trouver leur place au sein des nouvelles chaînes de valeur qui se structurent autour des besoins de marchés élargis et des attentes de sociétés en pleine transition énergétique, notre organisation professionnelle doit réaffirmer son rôle décisif pour le développement économique régional. Pour cela, lors d'un atelier de travail organisé les 24 et 25 janvier dernier à Maurice, toutes les composantes de l'UCCIOI se sont accordées sur de nouvelles orientations stratégiques. Elles visent à hisser à un niveau international étendu – COI et COMESA d'ores et déjà – son rôle d'animateur du dialogue public-privé et de facilitateur des affaires.

Depuis sa création, dans le sillage des premières éditions du Forum économique des îles de l'océan Indien, l'UCCIOI identifie les opportunités de partenariats, en stimulant les dynamiques collectives existantes, en en initiant de nouvelles – notamment dans les secteurs du développement durable, de l'agroalimentaire, du numérique ou la gestion des déchets – et en renforçant



les capacités commerciales de leurs acteurs. La plateforme OcéanIndien.Biz que nous avons lancée à la fin de l'année dernière et la création dans les prochains mois d'un nouvel événement de référence dans les relations B2B nous permettront, avec le soutien de l'Agence Française de Développement, de mener une action la plus proche possible des nouveaux enjeux, complémentaire d'autres organisations et surtout davantage tournée vers l'appui aux entreprises. Ainsi, au niveau régional, nous voulons aujourd'hui encore mieux partager nos connaissances, mutualiser nos compétences et nous inspirer des bonnes pratiques que nos champions développent individuellement ou en équipe. C'est notre façon de développer la confiance nécessaire pour innover et sortir de l'isolement.

Pascal Plante, UCCIOI

« Pour mieux insérer les Comores dans le commerce mondial ! »

« Les Comores attendent beaucoup de la stratégie renouvelée de l'UCCIOI visant à accompagner les entreprises de la région au plus près de leurs besoins pour s'insérer dans les chaînes de valeur internationales. C'est valable dans le domaine des relations B2B, où nos producteurs d'huiles essentielles sont à la recherche de partenaires en amont dans les R&D, comme en aval dans la valorisation et la distribution. Ça concerne aussi le dialogue avec les pouvoirs publics, pour faciliter la levée des barrières non tarifaires. Les îles de l'océan Indien n'ont certes pas les mêmes niveaux de développement, soutient Fakriddine Abdoulhalik, le secrétaire général de l'Union des CCI des Comores, mais elles font face à des problématiques analogues en matière d'importations et d'exportations. Il existe aussi de nombreuses complémentarités qui nous voulons faire valoir. C'est pour cela que nous sommes forcément très impliqué dans la réussite des projets de l'UCCIOI. »

Fakriddine Abdoulhalik

La Gazette des Comores

05 février 2019

http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/environnement-/-a-quand-l%E2%80%99application-de-la-loi-sur-le-syst%C3%A8me-

Environnement / A quand l'application de la loi sur le système national des aires protégées des Comores ?

05/02/2019 Mmagaza



Le Réseau National des Aires Protégées (RNAP) lance à partir du 15 février prochain, une campagne de dissémination de la loi sur le système national des aires protégées des Comores. Le but est d'inciter à l'application de la loi.

Adoptée le 05 décembre 2018 par l'assemblée nationale, la loi sur le système national des aires protégées marque une vision dynamique et renouvelée de la valorisation du patrimoine naturel des Comores. Malgré l'adoption de la loi, les pressions sur les ressources et les écosystèmes sont loin d'être endiguées. Inconscience et faible niveau de soutien de certains acteurs dans l'application de la loi, certaines personnes posent même de pires actes comme la déforestation. Les communautés locales engagées pour la conservation de la biodiversité, les spécialistes en mobilisation communautaires, les écogardes en charge de la surveillance se sentent lassées.

Le chargé de communication du Réseau National des Aires Protégées estime qu'il y a donc urgence de lancer une campagne de dissémination au niveau national en vue d'impliquer l'ensemble des acteurs, notamment les décideurs, la gendarmerie, les mairies, la police, les opérateurs économiques et gens des métiers (menuisiers, cultivateurs, exploitants des matériaux de construction, pêcheurs etc..) dont les intérêts finissent souvent par primer sur la conservation de la biodiversité de l'application de la loi sur le système national des aires protégées. « Il est clair, la sensibilisation seule ne suffit pas, affirme Hassani Malik, expert en Communication du RNAP. Il faut, une fois l'information, éducation et communication sur le changement de comportement faite, appliquer sans réserves les sanctions prévues par la loi après l'avoir expliquée au moyen de supports appropriés de communication, tel est l'objectif de la campagne de dissémination de la loi sur le système national des aires protégées ».

Fakridine Djambae, expert juriste du Réseau National des Aires Protégées se demande quant à lui à quand l'implication des acteurs judiciaires pour la protection du patrimoine naturel des Comores. « Comment pourrais-t-on stopper les pressions exercées sur la biodiversité sans l'implication de l'ensemble des acteurs du système judiciaire, notamment pour assurer l'application des sanctions prévues par la loi sur la biodiversité ? » S'interroge-t-il. Ainsi, dans le cadre de la Stratégie de Communication du Réseau National des Aires Protégées aux Comores, un guide de sensibilisation traduit en comorien vient d'être élaboré et distribué à tous les acteurs. Il va certainement servir d'outil d'incitation à l'application de la loi, indispensable pour l'utilisation et la conservation des ressources naturelles de manière durable. La campagne de dissémination débute le 15 février 2019.

MY

La Gazette des Comores

05 février 2019

http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/energie-renouvelable-/-pose-de-1%C3%A8re-pierre-dune-centrale-photovolta%C3%AFque-

Energie Renouvelable / Pose de 1ère pierre d'une centrale photovoltaïque à Pomoni (Anjouan)

05/02/2019  Mohamed Youssouf



Le président de la République a posé en fin de semaine dernière la première pierre de la future centrale photovoltaïque de Pomoni. Financé à hauteur de 15 millions d'euros, ces centrales auront une capacité de 12 MW et pourront répondre largement aux besoins en électricité de l'île d'Anjouan.

Le Président de la République a posé la première pierre de la future centrale photovoltaïque de Pomoni qui devrait être opérationnelle à partir de juin 2019. Le site de Pomoni fait partie des trois sites où sera produite la future énergie verte d'Anjouan avec les sites de Patsy et Marahani. Ces trois sites auront une capacité totale de 12 MW, le site de Pomoni ayant la grosse capacité avec 7MW.

Fruit d'un partenariat Public/Privé entre le gouvernement comorien et le Groupe Vigor, ces centrales ont fait l'objet d'un investissement de 15 millions d'Euros et pourront répondre largement aux besoins en électricité de l'île d'Anjouan qui est de 6MW actuellement. Pour les aspects techniques, le Groupe Vigor s'est attaché les services de l'italien ENGIE EPS qui travaillera en partenariat avec la SONELEC (Société Nationale d'Électricité), la nouvelle société d'État comorienne, qui fusionne la MAMWE et EDA (Électricité d'Anjouan).

L'énergie produite sera revendue à la SONELEC qui se chargera de sa distribution et de sa commercialisation. Le consommateur comorien disposera donc d'une énergie moins coûteuse et propre. Actuellement le gouvernement subventionne l'électricité comorienne, notamment dans l'achat de fioul. Avec ces nouvelles centrales, les subventions deviendront inutiles et le gouvernement disposera de liquidités disponibles pouvant être investit dans d'autres projets de développement. Une autre centrale est prévue à Mohéli avec une capacité de 1 MW alors que les besoins actuels de l'île sont de 500KW.

MY